



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LE DÉCRET ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE APPLIQUÉ AUX BÂTIMENTS D'ARCHIVES.

Journée des opérateurs et des grands corps de l'État. 27-28 mars 2024

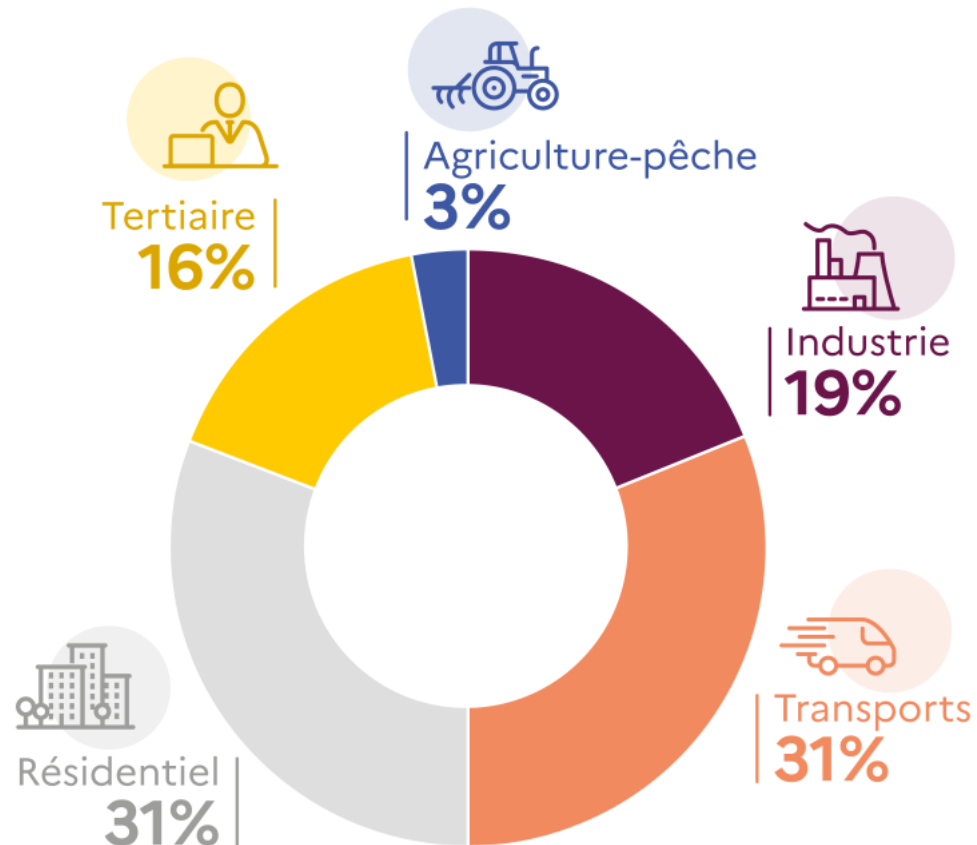
---

# 1. Contexte

---

# Transition écologique : enjeux pour le secteur du bâtiment

PART DE LA CONSOMMATION FINALE  
D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN 2021



## 2. Le décret Éco Énergie tertiaire

# Le décret Éco Énergie tertiaire



RESSOURCES

FAQ

CONTACT

Bienvenue sur OPERAT,

Plateforme de recueil et de suivi des consommations d'énergie du secteur tertiaire

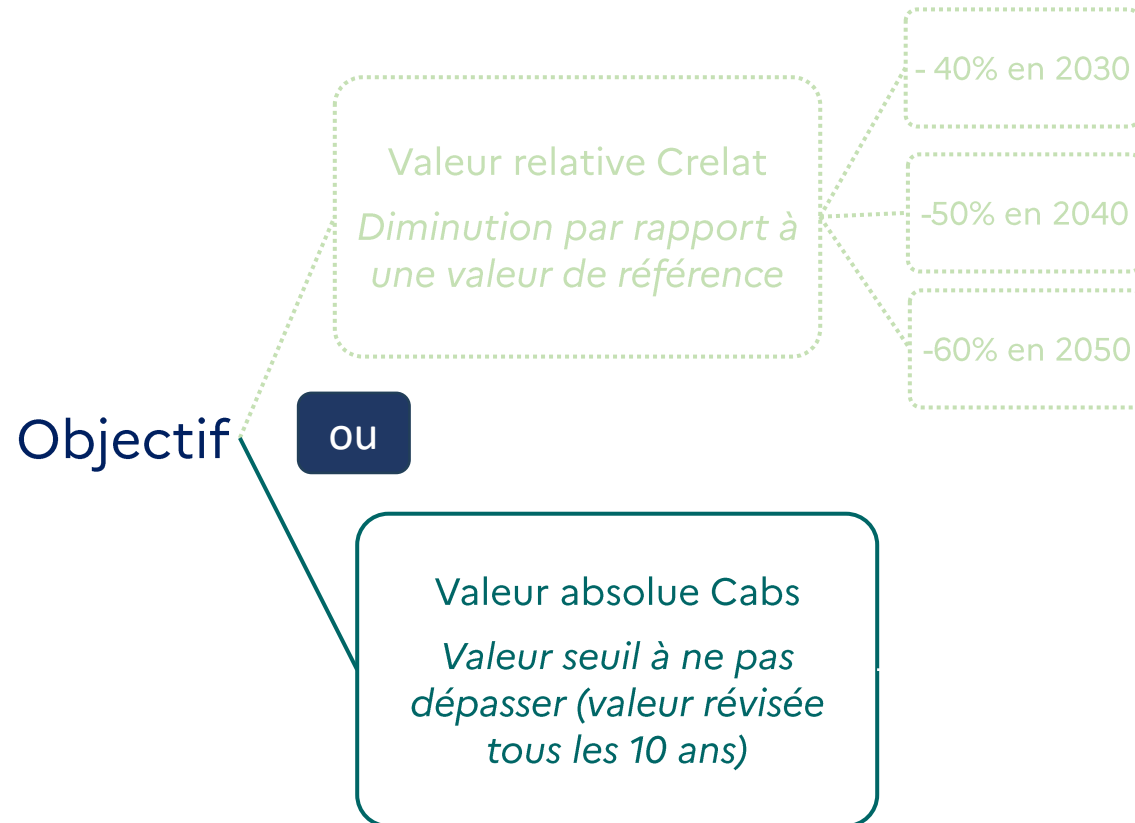
Dispositif parallèle à celui des BEGES puisqu'il n'y a pas d'obligations pour l'instant quant aux émissions de GES à atteindre. Seule contrainte : elles ne doivent pas augmenter. Le décret EET se focalise uniquement sur les activités qui ont lieu au sein même d'un bâtiment et non pas sur ses relations et échanges avec l'extérieur.

## Les objectifs à atteindre



Objectif adapté aux bâtiments  
énergétiquement peu performants  
→ bâtiments « anciens » non rénovés

## Les objectifs à atteindre



Objectif adapté aux bâtiments  
énergétiquement peu performants

→ bâtiments « anciens » non rénovés

Objectif adapté aux bâtiments déjà  
énergétiquement performants

→ bâtiments construits après 2012  
ou rénovés

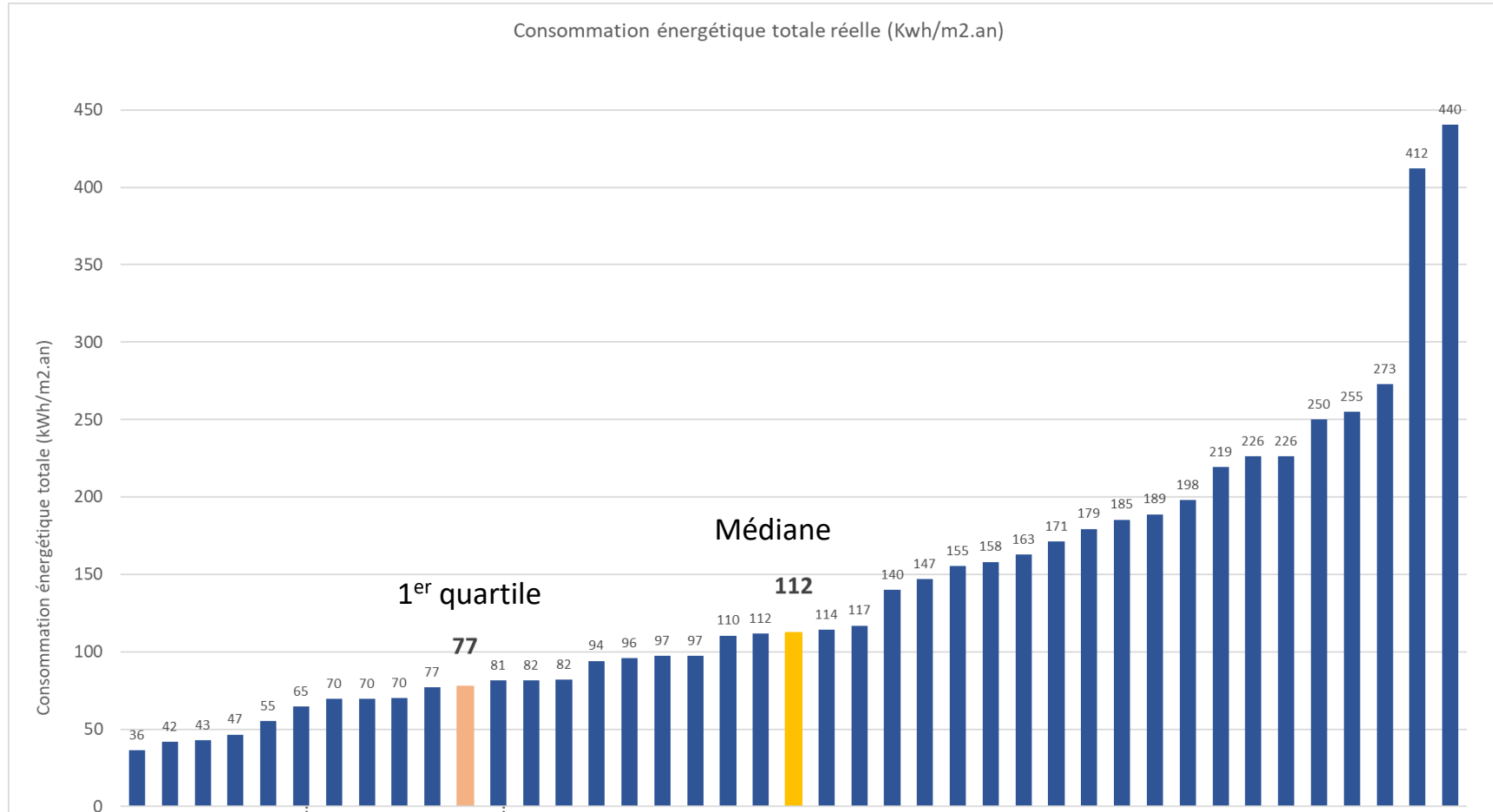
# 3. Valeurs absolues cibles pour les bâtiments d'archives



<b>Catégorie d'activité</b>	<b>Culture et spectacles - Bibliothèque et médiathèque et services d'archives</b>
Sous-catégorie d'activité	Bibliothèque et médiathèque - Valeur par défaut
Sous-catégorie d'activité	Bibliothèque et médiathèque - Administration et bureaux
Sous-catégorie d'activité	Bibliothèque et médiathèque - Salle de lecture
Sous-catégorie d'activité	Bibliothèque et médiathèque - Zone de conservation des archives avec traitement climatique
Sous-catégorie d'activité	Bibliothèque et médiathèque - Zone de conservation des archives sans traitement climatique
<b>Catégorie d'activité</b>	<b>Culture et spectacles - Musée en bâtiment sans protection patrimoniale</b>
Sous-catégorie d'activité	Musée en bâtiment sans protection patrimoniale (Valeur par défaut)
Sous-catégorie d'activité	Musée en bâtiment sans protection patrimoniale - Administration et bureaux
Sous-catégorie d'activité	Musée en bâtiment sans protection patrimoniale - Salle d'exposition ouverte au public
Sous-catégorie d'activité	Musée en bâtiment sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections avec traitement climatique
Sous-catégorie d'activité	Musée en bâtiment sans protection patrimoniale - Zone de conservation des collections sans traitement climatique

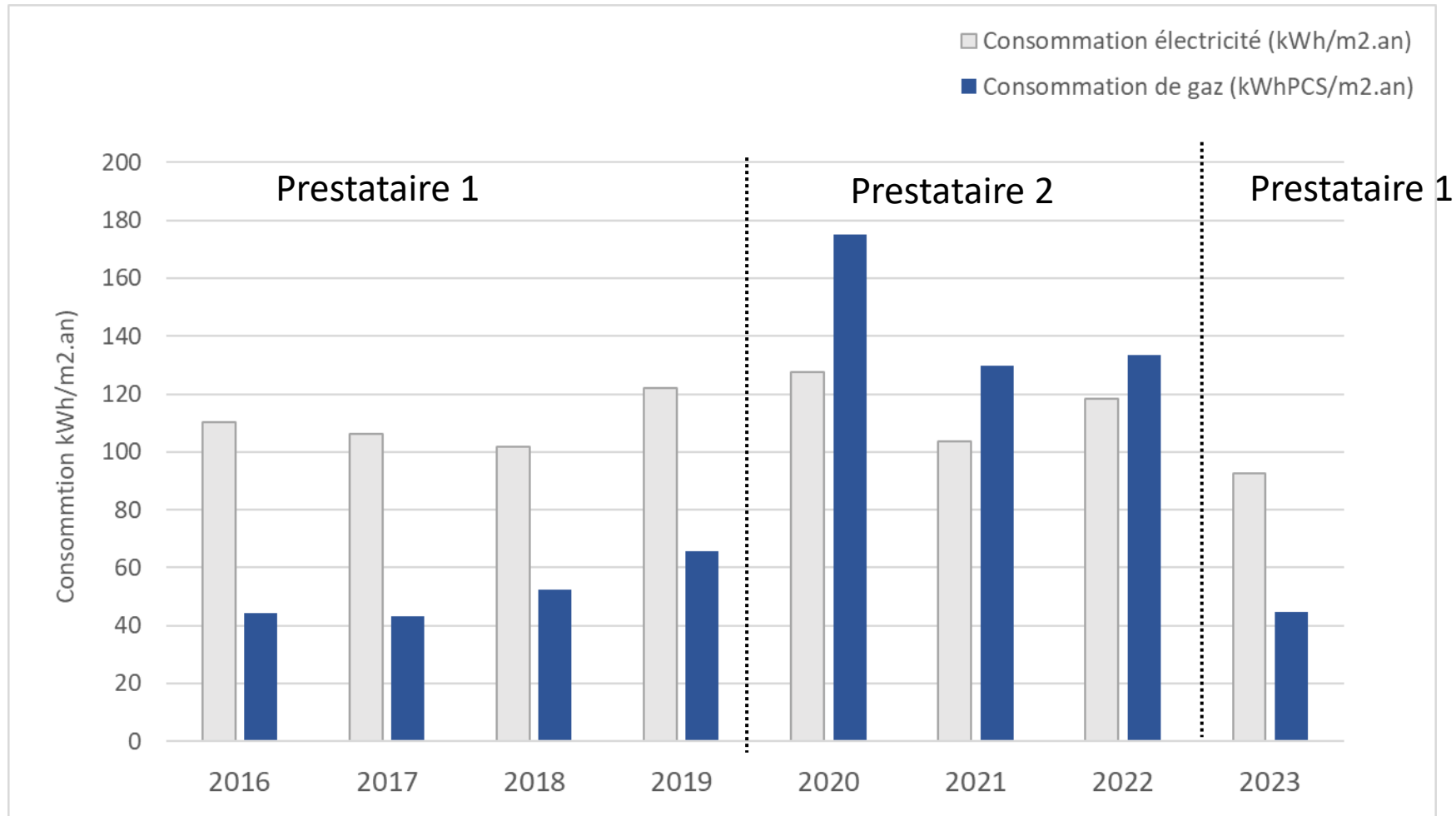
# 4. Consommations réelles des bâtiments d'archives départementales

# Consommations énergétiques totales réelles des bâtiments d'AD (énergie finale)



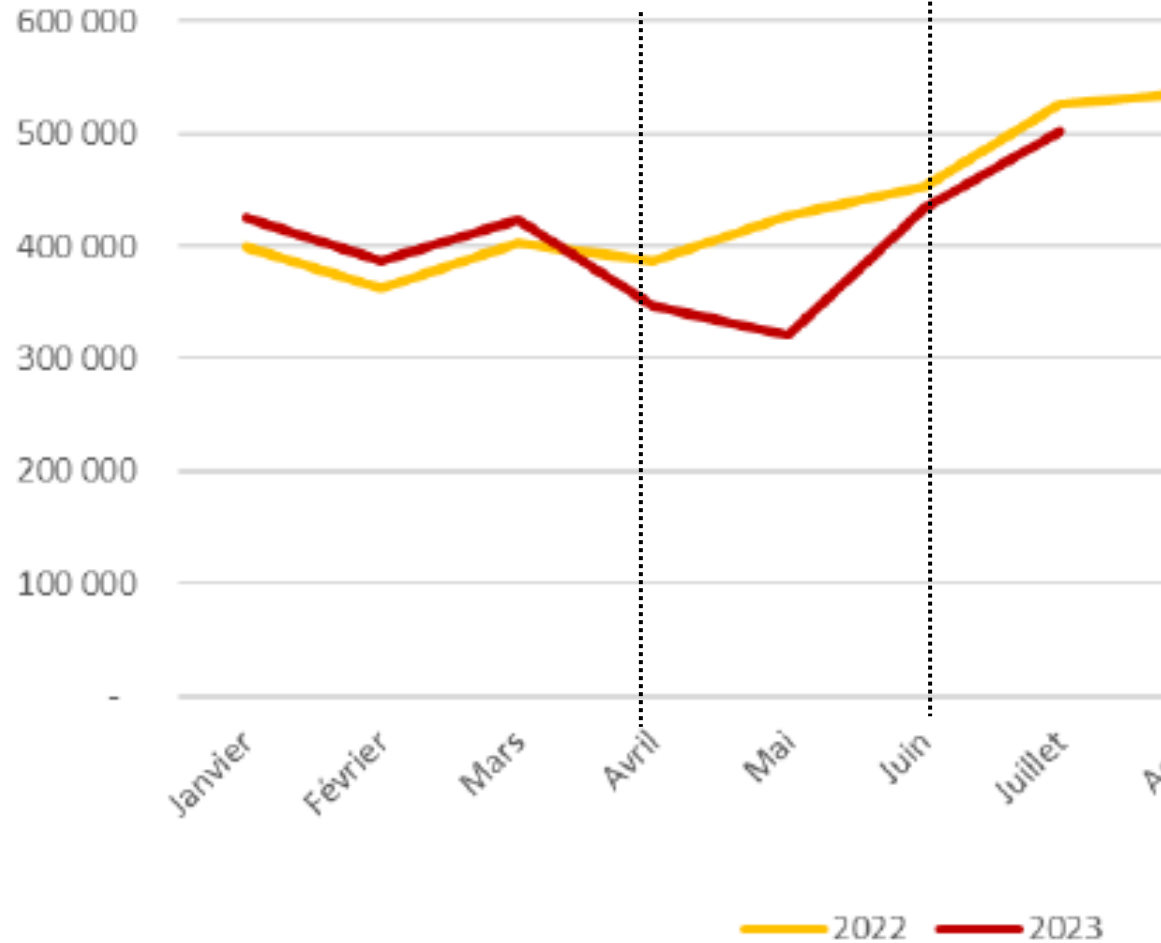
< 49 = 10%  
50-99 = 33%  
100-149 = 17%  
150-199 = 19%  
200-249 = 10%  
>250 = 12%

# Evolutions des consommations énergétiques réelles en gaz et électricité d'un bâtiment d'archives suite au changement de prestataire de maintenance CVC



# Evolution de la consommation énergétique totale d'un bâtiment d'archives suite à une panne du groupe froid des magasins de conservation

Panne = baisse de 20% de la consommation énergétique par rapport à 2022



# Conclusion

Pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments. Elles concernent aussi la qualité et l'exploitation des équipements, le comportement des usagers.